

SESSIONS DE PRÉPARATION À LA RETRAITE EN MODE VIRTUEL – HIVER 2021

INFORMATION ET INSCRIPTION

Bonjour,

Vous remarquerez que cette année l'AREQ a innové sur la façon d'offrir ses sessions.

En effet, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et compte tenu des directives de la Santé publique, l'AREQ a convenu qu'il était plus prudent de poursuivre la tenue des sessions de préparation à la retraite (SPR) en vidéoconférence à l'hiver 2021.

Les SPR en vidéoconférence

Les SPR en vidéoconférence **seront offertes en janvier et février 2021** et des choix de dates (voir ci-dessous) seront offerts pour chacun des sujets traités :

- Questions juridiques,
- Adaptation psychosociale et la santé,
- Questions financières,
- Assurances,
- Régimes de retraite.

Le coût d'inscription pour les sessions en vidéoconférence est de 50 \$ pour les membres (aucuns frais pour les personnes conjointes). C'est un prix global, que vous participiez aux cinq (5) thématiques ou non.

Il est à noter que les modalités d'inscription diffèrent des inscriptions régulières. Tous les membres pourront s'inscrire en ligne sur le site de l'AREQ à <http://areqspr.gofino.ca> en cliquant sur le bouton [Sessions virtuelles](#) dans le menu principal. **Les membres seront invités, pour compléter leur inscription, à payer par carte de crédit. Lorsque vous serez inscrit, veuillez aviser Manon Pelletier à manon@sedrcsq.org et lui transmettre votre courriel de confirmation de paiement afin que le syndicat vous rembourse les frais d'inscription.**

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée à manon@sedrcsq.org pour toute information additionnelle.

Manon Pelletier, personne-ressource pour le SEDR-CSQ

Le 27 novembre 2020/mp

| Sujets traités | Dates | Heure |
|--|--|----------------|
| Adaptation psychosociale et santé | <ul style="list-style-type: none">• 20 janvier 2021 | 19 h à 20 h 30 |
| Questions financières | <ul style="list-style-type: none">• 17 février 2021 | 19 h à 20 h 30 |
| Questions juridiques | <ul style="list-style-type: none">• 3 février 2021 | 19 h à 20 h 30 |
| Assurances | <ul style="list-style-type: none">• 6 février 2021• 20 février 2021 | 13 h à 14 h 30 |
| Régimes de retraite | <ul style="list-style-type: none">• 6 février 2021• 20 février 2021 | 9 h à 11 h 30 |